



LOU JOURNAOU

La Covid, encore et toujours? Ou le début de la fin...

Si les dernières informations concernant la pandémie de Covid sont plutôt encourageantes, il n'en demeure pas moins que l'arrivée de nouveaux variants très actifs doit cependant nous inciter à continuer d'observer malgré tout quelques mesures de prudence.

Pour autant, la belle saison qui vient rend envisageable le retour à une vie plus « normale ».

C'est pourquoi la municipalité a décidé de renouer avec les traditions en organisant, le mercredi 14 juillet, la plantation du pin communal, la fameuse maïade, et le repas républicain.

Les festivités commenceront par la maïade, vers 11 h, sur l'airial devant la mairie. Inutile de préciser qu'il faut un maximum des bonnes volontés et surtout des bras pour que le pin puisse prendre place fièrement au centre du bourg et marquer ainsi de manière visible notre profond attachement aux traditions régionales. La présence de toute la population est bien sûr fortement souhaitée.

Cette « plantation » sera suivie d'un vin d'honneur servi dans le parc devant la salle des fêtes.

Le repas républicain aura lieu à la suite dans ce même parc de la salle des fêtes. Selon les caprices de la météo, toujours imprévisibles,

il sera servi à l'extérieur, dans l'airial, ou dans la salle des fêtes. Il va sans dire qu'un repas servi à l'extérieur permettrait tout à la fois de

répondre aux exigences de sécurité sanitaire tout en offrant un magnifique cadre champêtre aux convives présents. S'agissant des règles sanitaires, le port du masque pourra cependant être exigé à certains moments.



**Jour
de fête**

Cette invitation s'adresse à tous, mais plus particulièrement à toutes celles et ceux qui viennent de s'installer récemment sur la commune. Cette fête doit être pour eux l'occasion de se faire connaître, mais aussi de rencontrer le reste de la population.

Le repas du 14 juillet, à Pompéjac, c'est en quelque sorte la fête de quartier, le moment privilégié où tous les habitants peuvent se rencontrer, échanger, dialoguer.

Alors, venez nombreux

Remarques importantes :

- Ce repas est gratuit pour les habitants de la commune ainsi que pour les résidences secondaires. Mais comme par le passé, on peut venir avec des parents et amis d'autres communes. Dans ce cas une participation financière de 15 € sera demandée (gratuité pour les enfants de moins de 10 ans).

- Ne pas oublier d'apporter ses couverts : assiette, fourchette, couteau, verre, mais aussi la petite cuillère pour le café.

Élections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin derniers se sont déroulées dans la salle des fêtes, seul espace à même de permettre la tenue des deux scrutins dans un lieu commun tout en assurant le respect des mesures sanitaires en vigueur, la distanciation en particulier.

1^{er} tour.

Inscrits : **189**, votants : **97** (soit un pourcentage de participation de **51,3 %**, à comparer aux **34 %** exprimés au niveau national).

Résultat des élections régionales

Edwige DIAZ	14
Alain ROUSSET	35
Guillaume PERCHET	3
Clémence GUETTÉ	7
Nicolas THIERRY	9
Eddie PUYJALON	17
Nicolas FLORIAN	3
Geneviève DARRIEUSSECQ	5

Résultat des élections départementales

DEXPERT/GLEYZE	72
DECHBERY/PAING	9
RAUMAIN/CALBRIX	13

Cinq listes des élections régionales ont été retenues pour le second tour, le binôme DEXPERT/GLEYZE a pour sa part été élu au premier tour.

2^{ème} tour

Inscrits : **189**, votants : **78** (soit une participation de **41 %**)

Résultats de ces élections régionales

Edwige DIAZ	13
Alain ROUSSET	41
Nicolas THIERRY	7
Nicolas FLORIAN	5
Geneviève DARRIEUSSECQ	8



Un égaré du tour de France ?

Remarques : Il convient de noter la très faible participation des électeurs à ces scrutins, à comparer aux précédentes élections de même nature : 84 % en 2004, 70 % en 2009 et 75 % en 2015.

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le dimanche 27 juin, à l'issue du dépouillement des élections régionales, dans la salle des fêtes (pandémie oblige).

À l'ordre du jour :

1 – Fête nationale du 14 juillet.

La municipalité a décidé d'organiser, comme chaque année avant l'apparition de la pandémie, un repas communal pour fêter le 14 juillet. Ce repas sera préparé par un traiteur et gratuit pour les habitants de la commune. La participation financière des invités « hors commune » sera de **15€** mais gratuite pour les enfants de moins de 10 ans. Il sera précédé de la plantation du pin de mai communal (maïade).

2 - Maison des Ombelles.

Demande de subvention au Conseil départemental.

Dans le cadre de l'étude concernant l'opération « Maison des Ombelles », la commune de Pompéjac va solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Conseil départemental.

La boîte à livres

Le bulletin du mois de mai a présenté la réalisation de trois boîtes à livres destinées aux écoles du RPI Lignan-de-Bazas/Pompéjac/Uzeste. Après la décoration du meuble par les enfants de l'école, celle-ci a été installée près de la porte nord de la mairie et inaugurée le vendredi 11 juin.

Pour mémoire, le projet des boîtes à lire a été initié par les membres du bureau de l'association des parents d'élèves, Marie-Cécile DANGAS, Guilaine PUTO-SIOULOT et Marion GARAUD au début de l'année scolaire et leur réalisation a demandé plusieurs samedis après-midi de travail, par des bénévoles. Aujourd'hui les trois boîtes à livres sont installées sur les trois communes correspondantes.



Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture, favorise le lien social et encourage l'économie de partage et du don.

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une nouvelle vie, tout en respectant l'environnement. Les livres déposés peuvent être de toutes sortes : adultes, enfants, BD, scolaires, pédagogiques, romans...

À vous de faire vivre cette boîte à livres, et bien sûr d'en prendre le plus grand soin !

La randonnée vélo

Cette année, le projet scolaire des élèves « grande section » et « cours préparatoire » de l'école maternelle de Pompéjac consistait en une grande randonnée à vélo. À cet effet, durant quelques mois, les enfants ont été formés à l'apprentissage et à la parfaite maîtrise du vélo, et bien sûr au strict respect des règles de sécurité routière.



Enfin le lundi 21 juin, c'est sous un très beau soleil et par une température idéale que ces cyclistes en herbe sont partis pour cette grande sortie sous la surveillance vigilante mais aussi très attentionnée de l'institutrice et de quelques parents bénévoles. Le parcours retenu suivait la voie verte, depuis la gare de Bernos-Beaulac jusqu'à Captieux.



Et force est de constater que tous ont pédalé avec beaucoup d'entrain et de courage pour parcourir les 7 km (et même 9 pour certains) prévus. Inutile de préciser que la pause de midi au lieu-dit Londex fut accueillie avec une grande joie et que nos champions ont alors su faire honneur au pique-nique.



Canicule

Voici quelques conseils et précautions à prendre par les personnes âgées ou sensibles à la chaleur.

- Se protéger du soleil, fermer les volets.
- Eviter les sorties et activités physiques dans la journée, alléger l'habillement.
- Augmenter la consommation de boisson, manger des aliments riches en eau et suffisamment salés.
- Appliquer des serviettes humides sur la nuque et les épaules plusieurs fois par jour, se brumiser régulièrement le visage et prendre des douches fraîches.
- Revoir les médicaments que l'on prend, avec l'aide de son médecin : éviter au maximum les diurétiques qui éliminent l'eau du corps.



La santé des personnes âgées est primordiale, mais... ...Pensons aussi à la protection de la forêt contre les incendies

Le massif des Landes de Gascogne est classé à haut risque feu de forêt.

La plus grande menace pour la forêt, c'est chacun d'entre nous, car ne l'oublions pas :

86% des feux de forêts sont d'origine humaine.

Lorsque l'on est en forêt, la prudence est une nécessité, et il y a des règles à respecter concernant les interdictions et les conditions d'accès au massif forestier :

- Ne pas allumer de feu, ne pas fumer, ne pas jeter de déchets (en particulier de bouteilles en verre...).

Chez soi, lorsque la maison jouxte une forêt, le barbecue doit être installé de façon stable, dans un espace dégagé, et un moyen d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur...) doit être disponible à proximité afin d'éviter la propagation des braises à la suite d'un coup de vent.

Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées

Par Arrêté préfectoral en date du 26 mai 2021, les agents du Syndicat mixte du Conservatoire national Sud-Atlantique sont autorisés à procéder à des inventaires et suivis naturalistes dans la commune de Pompéjac jusqu'au 31 décembre 2021 (prospections pour inventaire et suivi de la flore sauvage et des habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine). À cet effet, ils sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non, à l'exception des locaux d'habitation.

Les agents doivent être en possession d'une copie de l'arrêté ainsi que d'un mandat établi par le Conservatoire national certifiant leur mission.

Petite pensée du mois

Le rugby, c'est l'histoire d'un ballon avec des copains autour.

Et quand il n'y a plus de ballon, il reste les copains.

Jean-Pierre RIVES

Adichats